GESTION LOCATIVE

BARÈME MANDAT / LOTS D'HABITATION - PARKING

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ **Honoraires de base** - sur la base du total des encaissements mensuels par lot (minimum facturation 20 € TTC)	7,00%	8,40%
■ **Honoraires de Garantie des Loyers Impayés** - base du total des encaissements mensuels par lot	2,90%	3,48%
■ **Honoraires de Garantie d'Occupation** - base du total des encaissements mensuels par lot	1,80%	2,16%
■ **Frais fixes de gestion** (par mois et par immeuble géré)	4,17 €	5,00 €
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES / Lot isolé	**€ HT**	**€ TTC**
Gestion administrative		
■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, congés bailleur...)	166,67 €	200,00 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	132,50 €	159,00 €
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire *(dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)*	132,50 €	159,00 €
Gestion financière		
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	100,00 €	120,00 €
■ Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise	99,17 €	119,00 €
■ Frais pour aide à la déclaration des revenus fonciers :		
▪ par an et par immeuble géré : 1 lot	200,00 €	240,00 €
▪ par lot complémentaire sur un même immeuble	4,67 €	5,60 €
■ Frais pour aide à la déclaration des revenus de location meublée (BIC) :		
▪ par an et par immeuble géré : 1 lot	200,00 €	240,00 €
▪ par lot complémentaire sur un même immeuble	4,67 €	5,60 €
Gestion technique		
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	165,00 €	198,00 €
■ Réalisation de la visite virtuelle 360°	50,00 €	60,00 €
Représentation et procédure		
■ Autres prestations occasionnelles *(représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)*	à la vacation horaire	
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES / Immeuble Total	**€ HT**	**€ TTC**
Gestion immeuble *Forfait non basé sur les encaissements.En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles*		
■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	57,50 €	69,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	107,50 €	129,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	157,50 €	189,00 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale,suivi sinistres...	à la vacation horaire	
Gestion technique		
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	165,00 €	198,00 €
Vacation Horaire	150,00 €	180,00 €
HONORAIRES DE GESTION DE LA FACTURATION ELECTRONIQUE (Plateforme Agréée FONCIA - à la charge du propriétaire)	**€ HT**	**€ TTC**
Bailleur émettant et recevant des factures électroniques		
■ Honoraires de raccordement à la PA	249,17 €	299,00 €
■ Honoraires de gestion annuels de la PA	49,17 €	59,00 €
Bailleur pouvant recevoir des factures électroniques		
■ Honoraires de raccordement à la PA	124,17 €	149,00 €
■ Honoraires de gestion annuels de la PA	24,17 €	29,00 €

Barème en vigueur au 08-2026 pour tout mandat de gestion locative conclu ou renouvelé expressément à compter de cette date.
Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

FONCIA PARIS EST, société par actions simplifiée au capital de 5 010 000 € dont le siège social est à Paris (75 014) – 200 rue Raymond Losserand, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 518 931 340.

GESTION LOCATIVE

BARÈME MANDAT / LOTS COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ **Honoraires de base** - sur la base du total des encaissements mensuels par lot	7,00%	8,40%
■ **Frais fixes de gestion** (par trimestre et par immeuble géré)	10,84 €	13,01 €
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES	**€ HT**	**€ TTC**
Gestion administrative		
■ Honoraires de rédaction d'acte : bail, avenant et renouvellement (facturés à chaque partie) :		
▪ Honoraires de rédaction de bail (sur le loyer annuel HT et HC) *Minimum de facturation 400,00 € TTC*	5,42 %	6,50 %
▪ Honoraires de rédaction d'avenant au bail : notamment révision triennale, subrogation, résiliation anticipée	416,67 €	500,00 €
▪ Négociation et rédaction de renouvellement de bail avec ou sans variation de loyer (sur le loyer annuel HT et HC) *Minimum de facturation 400,00 € TTC*	5,42 %	6,50 %
Gestion financière		
■ Frais de déclaration de TVA (par déclaration)	100,00 €	120,00 €
■ Frais pour aide à la déclaration des revenus fonciers :		
▪ par an et par immeuble géré : 1 lot	200 €	240,00 €
▪ par lot complémentaire sur un même immeuble	4,67 €	5,60 €
■ Traitement et analyse d'une cession de fonds de commerce ou de droit au bail, négociation d'un protocole de résiliation, information triennale des travaux au locataire, traitement et analyse d'une fin de bail dérogatoire	à la vacation horaire	
Gestion technique		
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Frais visite patrimoniale avec rappport détaillé selon superficie du local :		
▪ 0 à 250 m²	165,00 €	198,00 €
▪ au-delà de 251 m² (au delà d'une heure)	à la vacation horaire	
■ Réalisation de la visite virtuelle 360 °	50,00 €	60,00 €
Représentation et procédure		
■ Autres prestations occasionnelles *(représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)*	à la vacation horaire	
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES / Immeuble Total	**€ HT**	**€ TTC**
Gestion immeuble *Forfait non basé sur les encaissements.En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles*		
■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	57,50 €	69,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	107,50 €	129,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	157,50 €	189,00 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale,suivi sinistres...	à la vacation horaire	
Vacation Horaire	150,00 €	180,00 €
HONORAIRES DE GESTION DE LA FACTURATION ELECTRONIQUE (Plateforme Agréée FONCIA - à la charge du propriétaire)	**€ HT**	**€ TTC**
Bailleur émettant et recevant des factures électroniques		
■ Honoraires de raccordement à la PA	249,17 €	299,00 €
■ Honoraires de gestion annuels de la PA	49,17 €	59,00 €
Bailleur pouvant recevoir des factures électroniques		
■ Honoraires de raccordement à la PA	124,17 €	149,00 €
■ Honoraires de gestion annuels de la PA	24,17 €	29,00 €

Barème en vigueur au 08-2026 pour tout mandat de gestion locative conclu ou renouvelé expressément à compter de cette date.
Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

FONCIA PARIS EST, société par actions simplifiée au capital de 5 010 000 € dont le siège social est à Paris (75 014) – 200 rue Raymond Losserand, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 518 931 340.